



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

Ecole de Musique
de l'Avenir Musical des Cheminots
de Longueau



Permanence de rentrée

Inscriptions : **Mercredi 11 septembre**
de 17h30 à 20h00

3 rue du G^{al} Gallieni
80330 LONGUEAU

ecoledemusique.amcl@hotmail.fr

Nos partenaires



A propos de l'école de musique :



Fondée en 2002, sous le statut associatif, l'école de musique de l'AMCL compte aujourd'hui environ 80 adhérents.

L'équipe pédagogique est composée de 11 professeurs enseignant les disciplines instrumentales, formations musicales et ensembles préconisés par le schéma métropolitain.

L'enseignement est validé chaque année par un examen avec l'obtention d'un diplôme remis à chaque élève lors d'une audition festive de toute l'école mettant en scène les classes d'instruments, de formations musicales ainsi que la classe d'orchestre et de chant lyrique.

L'école se veut familiale où chacun peut s'épanouir à son rythme dans l'apprentissage de la musique. Après le jardin musical et l'éveil, l'enfant pourra commencer l'apprentissage de l'instrument et du solfège en entrant au CE1.

L'école est ouverte également aux adultes.

Vous trouverez ci-après tous les renseignements nécessaires à votre inscription.

VOS INTERLOCUTEURS



Françoise HODENCQ, Présidente

francoise.hodencq@gmail.com

Florence GUENARD, Directrice

directrice.ecole-amcl@orange.fr

Nathalie CABARET, Secrétaire

ecoledemusique.amcl@hotmail.fr

Olivier HOUPLAIN, Trésorier

olivier.houplain@free.fr

Sont à votre disposition pour vous conseiller, répondre à vos questions et vous rencontrer si vous l'estimez utile.



ecole de musique AMCL



[https:// www.amclongueau.fr/ ecole-de-musique/](https://www.amclongueau.fr/ecole-de-musique/)

Nos Professeurs :

Xavier BACQUAERT, Cécile BAUDON, Cyprien COFFRANT, Claude ETOA, Florence GUENARD, Paul HERLIN, Marielle HOUPLAIN, Clément LECAILLE, Lalie LECONTE Maryse MORIN, Marion VIS.

L'ENSEIGNEMENT...

Formation Instrumentale :

Flûte Traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cornet, Tuba, Euphonium, Trombone, Cor d'harmonie, Batterie Percussions, Piano

Du cycle 1 au cycle 3 en suivant les préconisations de la CMF

Formation Musicale :

Du cycle 1 au cycle 3 en suivant les préconisations de la CMF

Adulte : apprentissage en 3 niveaux.



Jardin et Eveil musical : Faire découvrir et apprendre la musique dès l'entrée en grande section de maternelle de manière ludique en s'adaptant aux enfants et leurs envies.

Classe d'orchestre : Nos élèves intègrent la classe d'orchestre pour apprendre à jouer en groupe et se produire en public à partir de 2 années de pratiques musicales. Le répertoire est varié et dynamique. C'est un ensemble intergénérationnel ouvert à tous les musiciens ayant le désir de développer leur apprentissage.

Chant lyrique : Technique vocale et chant lyrique. Mise en situation scénique et rencontres.

Organisation des Cours :

Reprise des cours à **partir du lundi 16 septembre 2024.**

Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires à compter du samedi soir, ainsi que les jours fériés.

En cas d'absence du professeur : celui-ci vous informera des conditions de rattrapage du cours.

En cas d'absence de l'élève : *prévenir impérativement le professeur et la directrice.*

Dans un souci de sécurité, assurez-vous de la présence du professeur avant de laisser vos enfants aux cours.

Respectez les horaires définis pour le début et la fin des cours.

Pour des raisons évidentes de pédagogie, l'école n'autorise pas les parents à assister au cours avec leur enfant. Ils sont invités à patienter dans les couloirs.

Des moments privilégiés sont organisés au cours de l'année pour écouter les enfants.

Bien entendu, le professeur peut se rendre disponible pour échanger avec les parents, dans ce cas merci de prendre rendez-vous pour ne pas gêner le planning de cours.

Engagement musical

Cursus « CMF », conforme aux préconisations de la **Confédération Musicale de France** et du schéma métropolitain, comprenant un cours collectif de formation musicale (1h), un cours individuel en formation instrumentale (30min), des pratiques collectives et l'inscription aux examens fin de cycle.

A partir du cycle 2, l'élève peut, s'il le souhaite prendre un cours supplémentaire de 15 minutes, voire de 30 minutes. Un coût supplémentaire lui sera alors facturé.

En vous inscrivant à l'école de musique, vous vous engagez à participer aux cours et à toutes les représentations que nous vous proposerons.

Les temps forts de l'école et/ou l'organisation de stages musicaux nécessitent des répétitions ou des moments supplémentaires d'enseignement. Les dates seront communiquées en amont pour permettre de vous rendre disponibles.

Examens

L'école de musique étant affiliée à la CMF (Confédération Musicale de France), les élèves seront évalués courant mai/juin en interne ou en externe. L'achat des partitions est à la charge de l'élève. Ces examens sont reconnus par la CMF et permettent d'acter le niveau de l'élève.

Communication

Nous communiquerons autant que possible par mail et/ou par voie d'affichage :

- les dates et heures des auditions et des spectacles,
- les comptes rendus des réunions,
- les informations concernant la vie de l'école.



En cas de déménagement, de changement de numéro de téléphone ou d'adresse mail

N'oubliez pas de le signaler à la secrétaire : ecoledemusique.amcl@hotmail.fr

Conformément au règlement RGPD, les coordonnées transmises dans ce dossier sont strictement réservées à la communication dans le cadre de l'école de musique.

DROITS D'INSCRIPTION



En conformité avec les directives du schéma métropolitain pour l'enseignement musical, les administrateurs ont validé, en conseil d'administration, les tarifs suivants :

Cotisation annuelle à l'association : 33€ /élève et par an.

Cursus « CMF » conforme aux préconisations de la **Confédération Musicale de France** et du schéma métropolitain (voir page 4)

Tranches	Fourchette mensuelle 2024-2025 ⁽¹⁾	TARIFS ANNUEL
T1	Inférieur à 391 €	54 €
T2	De 391 € à moins de 599 €	111 €
T3	De 599 € à moins de 847 €	206 €
T4	De 847 € à moins de 1341€	343 €
T5	De 1341 € à moins de 1692 €	411 €
T6	1 692 € et plus	480 €

L'avis d'imposition sera à présenter lors de l'inscription pour calculer votre coefficient familial.

Autres Tarifs

- 15 minutes (1/4h) supplémentaire **201 €**
- 30 minutes (½ h) supplémentaire **402 €**
- Chant lyrique **300 €**
- Jardin Musical (GS maternelle) / Eveil Musical (CP) **150 €**

Pratique collective uniquement (répétition hebdomadaire)

- Classe d'orchestre **150 €**

Location d'instruments ⁽²⁾ à tarif préférentiel (révision incluse) : 150 € l'année (+ caution de 500€)

Au terme des 3 cours d'essais, l'adhésion est définitive et aucun remboursement ne pourra être effectué durant l'année.

Règlement possible en 1 ou 3 fois (prévoir les 3 chèques lors de l'inscription)

Pour toutes questions sur les modalités de paiement, de location, ou si vous avez besoin d'une facture, veuillez adresser un mail au trésorier olivier.houplain@free.fr

NOTA

(1) Le quotient familial est obtenu en divisant par 12 et par le nombre de parts le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2024 sur les revenus de 2023. La présentation du relevé CAF est souhaitable.

(2) Location d'instrument sous réserve de disponibilité dans le parc instrumental